

**Ministry of Education**  
Financial Analysis and  
Accountability Branch  
21<sup>st</sup> Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tel.: (416) 327-9356  
Fax: (416) 325-2007  
Email: [Andrew.Davis@Ontario.ca](mailto:Andrew.Davis@Ontario.ca)

**Ministère de l'Éducation**  
Direction de l'analyse et de la  
responsabilité financières  
Édifice Mowat, 21<sup>e</sup> étage  
900, rue Bay  
Toronto (Ontario) M7A 1L2  
Tél. : 416 327-9356  
Télééc. : 416 325-2007  
Courriel : [Andrew.Davis@Ontario.ca](mailto:Andrew.Davis@Ontario.ca)



**2011: SB26**

## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Surintendantes et surintendants des affaires

**EXPÉDITEUR :** Andrew Davis  
Directeur  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières (DARF)

**DATE :** Le 2 septembre 2011

**OBJET :** **Formulaires d'états financiers pour 2010-2011  
(conseils scolaires de district)**

---

J'ai le plaisir de vous informer que les formulaires d'états financiers pour 2010-2011 ainsi que les guides et les instructions connexes sont maintenant disponibles sur le site Web des Rapports financiers, à partir du lien « États financiers », à l'adresse suivante :  
<http://faab.edu.gov.on.ca/Home%20PageFR.htm>.

Veillez présenter vos états financiers pour 2010-2011 au moyen du Système d'information sur le financement de l'éducation (SIFE), à l'adresse  
<https://efis.edu.gov.on.ca/fis.edu.gov.on.ca/login.asp>. Les fichiers d'aide pour la présentation des états financiers par les conseils scolaires sont affichés sur le site Web des Rapports financiers.

### Séances d'information

Le Ministère tiendra des séances d'information en septembre afin de présenter les changements apportés aux états financiers ainsi que les nouveautés dans d'autres domaines, y compris l'ajout d'un nouvel outil d'analyse financière dont les conseils scolaires devront se servir et qui sera utilisé par le Ministère pour approuver les demandes des conseils scolaires relatives aux investissements dans les immobilisations et pour faire le suivi de ces demandes. Les dates et les lieux des prochaines séances ont récemment été communiqués aux conseils scolaires et à leurs vérificateurs.

Le Ministère organisera également des séances d'information distinctes à l'intention des vérificateurs des conseils scolaires; il présentera aux vérificateurs le contexte du changement apporté à la norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) sur les paiements de transfert du gouvernement ainsi que des renseignements sur la mise en œuvre de ce changement par le Ministère, tel que décrit dans la note de service 2011:B8 émise récemment.

Ces séances seront offertes en ligne au moyen d'Adobe Connect, et ce, avant les autres séances d'information.

## **Notes aux états financiers**

Compte tenu des changements importants apportés en 2010-2011 (chapitre SP3410, Paiements de transfert, du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés), le Ministère publiera le libellé qu'il propose pour les notes aux états financiers. Ce libellé sera communiqué aux conseils scolaires et aux vérificateurs avant les séances d'information.

## **Plan comptable uniforme**

Des changements ont été apportés au Plan comptable uniforme. Les principaux comprennent les changements suivants :

- (1) l'ajout d'un code pour Amortissement des apports en capital reportés;
- (2) l'ajout d'un code pour le financement lié à la condition des écoles;
- (3) l'ajout d'un code pour l'excédent accumulé – Non disponible aux fins de conformité : Revenus reçus pour les terrains;
- (4) l'ajout d'un code pour la récupération des revenus.

Les détails de ces changements sont présentés sur le site Web à l'adresse <http://faab.edu.gov.on.ca/Home%20PageFR.htm>, à partir du lien « Plan comptable ». Si vous avez des questions à propos de ces changements ou du Plan comptable uniforme, veuillez communiquer avec Sangita Forodi, à [sangita.forodi@ontario.ca](mailto:sangita.forodi@ontario.ca) ou au numéro 416 325-8584.

## **Immobilisations corporelles (IC)**

Les conseils scolaires doivent continuer de présenter l'information sur les IC dans leurs états financiers de 2010-2011. Comme en 2009-2010, lorsque les conseils scolaires téléchargeront le fichier de données sur les immobilisations corporelles – terrains et bâtiments (fichier qui comprend les soldes et les transactions pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 août 2011) dans le système de téléchargement des données sur les immobilisations du SIFE, certaines données seront entrées automatiquement dans le Tableau 3C. Pour assurer la continuité des données sur les immobilisations, les soldes d'ouverture pour les terrains et les bâtiments sont préalablement chargés dans le Tableau 3C 2010-2011 à partir des états financiers des conseils scolaires pour 2009-2010. Les conseils doivent s'assurer que le solde de clôture inscrit dans le Tableau 3C correspond au solde de clôture figurant dans le fichier de données téléchargé.

Les immobilisations qui sont conservées à des fins de vente doivent être inscrites comme des actifs financiers. Les conseils scolaires doivent inclure les immobilisations conservées à des fins de vente avec les autres IC dans le fichier de données sur les immobilisations qui est téléchargé. Pour distinguer les immobilisations conservées à des fins de vente des autres IC, plusieurs nouvelles catégories d'immobilisations ont été ajoutées au fichier de données sur les immobilisations devant être téléchargé. Également, les conseils ne peuvent plus effectuer de rajustements de la valeur comptable brute ni des soldes d'ouverture pour les amortissements cumulés. Le Manuel fournit davantage de renseignements à propos de ces changements.

Le Manuel fournit également des directives détaillées. De plus, les fichiers suivants sont disponibles à partir du lien « États financiers » sur le site de la DARF pour guider les conseils scolaires dans la préparation du fichier de données sur leurs immobilisations corporelles qu'ils devront télécharger :

**Fichier de données** – Ce fichier définit les champs obligatoires, par immobilisation.

**Fichier du format des données** – Ce fichier propose un exemple de la façon dont les données devraient être présentées ainsi que de tous les champs qui devraient être inclus. Le fichier du format des données comprend la présentation d'un nouveau tableau, le Tableau 3D, dans lequel les conseils scolaires devront inscrire toutes les immobilisations conservées à des fins de vente.

**Générateur de données** – Ce document guide les conseils scolaires dans la conversion de leur fichier Excel en un document présentant le format requis pour le téléchargement.

**Manuel** – Ce document résume les changements qui ont été apportés et aide les conseils scolaires à utiliser le système de téléchargement des données sur les immobilisations.

### **Nouveau modèle d'analyse et de planification des dépenses d'immobilisations**

Le Ministère a élaboré un nouveau modèle d'analyse et de planification des dépenses d'immobilisations; ce modèle aidera les conseils scolaires à analyser leurs investissements dans les nouveaux projets d'immobilisations et à en évaluer l'incidence sur l'excédent / le déficit en immobilisations et la situation financière du conseil. Le Ministère utilisera la grille du modèle qui aura été soumise par chaque conseil pour fonder ses décisions en matière d'approbation des dépenses d'immobilisations. Contrairement au modèle d'affectation des subventions d'immobilisations, qui constituait un rapport ponctuel visant à déterminer le soutien de la dette par le Ministère en date du 31 août 2010, le nouveau modèle sera utilisé par les conseils scolaires et par le Ministère de façon permanente pour l'évaluation de l'incidence financière des projets d'immobilisations. Des données (par exemple, l'admissibilité du projet et les renseignements sur le soutien de la dette) provenant du rapport d'affectation des subventions d'immobilisations approuvé par le Ministère seront préalablement chargées dans la nouvelle grille d'analyse et de planification des dépenses d'immobilisations. Toutes les nouvelles débentures de l'Office ontarien de financement et tous les nouveaux projets approuvés par le Ministère après le 31 août 2010 ont été ajoutés à la grille.

Le modèle d'analyse et de planification des dépenses d'immobilisations sera communiqué au secteur peu de temps après la publication des états financiers de 2010-2011. La formation relative à ce nouveau modèle sera offerte dans le cadre des séances de formation de cet automne. Un guide pour l'utilisation du modèle sera également fourni au secteur.

Le Ministère demande aux conseils scolaires de revoir et de mettre à jour leur grille du modèle d'analyse et de planification des dépenses d'immobilisations pour s'assurer de tenir compte de tous les projets approuvés après le 31 août 2010 ainsi que de toutes les activités en matière d'immobilisations réalisées au cours de l'année 2010-2011. Les conseils devraient soumettre la grille mise à jour au Ministère au plus tard le 15 décembre 2011. Un rapport sur les procédés de

vérification spécifiés ne sera pas requis pour la présentation de la grille d'analyse et de planification des dépenses d'immobilisations.

## **Présentation des rapports financiers**

### États financiers

Veillez soumettre deux copies des documents suivants d'ici le 15 novembre 2011 :

- tableaux 1, 1.1, 1.2 et 1.3;
- résumé de la Section 1 (imprimé à partir de la version des états financiers de 2010-2011 affichée dans le SIFE);
- deux copies des états financiers vérifiés, y compris du rapport du vérificateur et des notes.

Ces documents doivent être envoyés à :

Madame Diane Strumila  
Chef de projet des services de subventions  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières  
Édifice Mowat, 17<sup>e</sup> étage  
900, rue Bay  
Toronto (Ontario)  
M7A 1L2

De plus, une copie électronique des états financiers publiés, des notes et du rapport du vérificateur doit être transmise à vos agents financiers au Ministère. Les règles de désignation des fichiers présentées dans le document « Convention des noms de fichiers », affiché sur le site Web des Rapports financiers, doivent être respectées pour la présentation des documents au Ministère au moyen du SIFE et pour la présentation de l'Annexe C.

Afin de faciliter le processus d'établissement du budget provincial, les formulaires du SIFE doivent être soumis au plus tard le 15 novembre 2011. Étant donné le calendrier des réunions des conseils scolaires, le Ministère est conscient de ce que les états financiers, les notes et le rapport du vérificateur pourraient ne pas être complètement prêts pour publication le 15 novembre. Si c'est le cas, ces trois documents peuvent être soumis après le 15 novembre, mais au plus tard le 6 décembre. Si des renseignements financiers changent à la suite de la réunion du conseil scolaire, les formulaires du SIFE peuvent être soumis à nouveau d'ici le 6 décembre.

### **Présentation tardive**

Il est important que les conseils scolaires respectent les dates limites précisées ci-dessus car les renseignements qu'ils soumettent sont utilisés dans la préparation du rapport provisoire pour le budget provincial. Le Ministère imposera des pénalités de flux de trésorerie aux conseils qui ne soumettront pas leurs états financiers dans le SIFE au plus tard le 15 novembre 2011, sauf dans les cas où le Ministère aura octroyé un report de la date de présentation en raison de circonstances particulières. Dans ces cas, des pénalités de flux de trésorerie seront imposées si le conseil ne soumet pas ses états financiers à la nouvelle date convenue.

Le flux de trésorerie habituel d'un conseil scolaire sera réduit de 50 % si ce conseil n'aura pas soumis ses états financiers dans le SIFE en date du 15 novembre 2011 (ou à une date ultérieure établie par le Ministère, tel que noté précédemment). Une fois que le conseil aura présenté ses états financiers, le Ministère rétablira le processus de paiement mensuel régulier et inclura dans les paiements mensuels le montant total retenu jusqu'à ce moment.

### **Personnes-ressources**

Les questions relatives au fichier de chargement des données sur les immobilisations corporelles et à la préparation de rapports sur ces immobilisations devraient être adressées à Soundari Vigneshwaran, par téléphone (416 326-9168) ou par courriel ([Soundari.vigneshwaran@ontario.ca](mailto:Soundari.vigneshwaran@ontario.ca)).

Pour toute autre question sur la trousse de préparation des états financiers, veuillez communiquer avec votre agent financier au Ministère ([http://faab.edu.gov.on.ca/Contact\\_Us\\_F.htm](http://faab.edu.gov.on.ca/Contact_Us_F.htm)).

Pour obtenir de l'aide relativement à la navigation dans le SIFE ou à l'utilisation de ce système, veuillez communiquer avec :

Martin Fry                    416 327-9061 ou [martin.fry@ontario.ca](mailto:martin.fry@ontario.ca)  
Stephen Shek                416 325-8396 ou [stephen.shek@ontario.ca](mailto:stephen.shek@ontario.ca)

Pour obtenir de l'aide relativement à l'établissement de la connexion, veuillez communiquer avec :

Mark Bonham                416 325-8571 ou [mark.bonham@ontario.ca](mailto:mark.bonham@ontario.ca)



Andrew Davis

c. c. : Directrices et directeurs de l'éducation